



Le Saint-Siège

DISCOURS DU PAPE JEAN-PAUL II AUX ÉVÊQUES DE GUINÉE-EQUATORIALE EN VISITE "AD LIMINA APOSTOLORUM"

Samedi 15 février 2003

Chers frères dans l'épiscopat!

1. C'est avec grand plaisir que je vous reçois aujourd'hui, Pasteurs de l'Eglise de Dieu qui est en Guinée-Equatoriale, venus à Rome afin d'accomplir votre visite "ad limina". Ces derniers jours, vous avez eu l'occasion de renouveler votre foi devant les tombes des saints Apôtres Pierre et Paul et de manifester la communion avec l'Evêque de Rome dans l'unité, l'amour et la paix (cf. *Lumen gentium*, n. 22), en vous sentant également corresponsables dans la sollicitude pastorale pour toutes les Eglises (cf. *Christus Dominus*, n. 6). Par ailleurs, les contacts établis avec les différents Dicastères de la Curie romaine vous ont permis de recevoir un soutien et une orientation dans la mission qui vous a été confiée.

A travers vous, Mgr Idefonso Obama Obono, Archevêque de Malabo, et Mgr Juan Matogo Oyana, Evêque de Bata, je souhaite saluer les prêtres, les religieux et les religieuses qui sont vos collaborateurs dans votre tâche de témoigner du Royaume de Dieu dans votre pays, dans des conditions qui ne sont pas toujours faciles. Que dans vos Eglises locales et dans le diocèse d'Abebiyin, actuellement dépourvu d'Evêque, tous sachent qu'ils peuvent compter sur l'affection et sur la prière du Pape, en ayant confiance dans le fait que l'action généreuse qu'ils accomplissent portera ses fruits à travers une évangélisation toujours plus intense, capable de pénétrer dans le coeur et dans l'esprit des hommes et des femmes de Guinée-Equatoriale. Les trois diocèses, unis par le coeur et l'esprit, composent la famille de Dieu dans votre pays et doivent apporter un témoignage constant de communion et de fraternité.

2. Plus de vingt ans sont passés depuis la dernière fois que j'ai eu l'occasion de visiter votre belle nation, au cours de ce pèlerinage apostolique d'heureuse mémoire qui, en février 1982, m'a

conduit dans ces lieux où vous accomplissez aujourd'hui votre oeuvre, comme ministres de l'Evangile. Je souhaite aujourd'hui répéter mon appel, comme je l'avais fait à cette occasion sur la Plaza de la Libertad de Bata, afin que chaque communauté ecclésiale, sur la terre ferme comme sur les îles, conserve solidement sa fidélité renouvelée à l'engagement évangéliste (cf. *Homélie*, le 18 février 1982).

Tous les fidèles, et vous en premier lieu car vous avez été placés à la tête du Peuple de Dieu, doivent consacrer le meilleur de leurs énergies à la proclamation de l'Evangile. En effet, l'homme de Guinée-Equatoriale qui cherche à satisfaire sa soif de Dieu et ses aspirations légitimes à ce que sa dignité et ses droits inaliénables soient respectés, ne peut trouver qu'en Jésus-Christ la réponse définitive à ses interrogations les plus profondes sur le sens de la vie. La célébration du grand Jubilé de Dieu m'a fait ressentir la nécessité que le regard de l'Eglise "reste plus que jamais fixé sur le visage du Seigneur" (*Novo Millennio ineunte*, n. 16). Cette conscience doit également guider la vie et la mission ecclésiale en Guinée-Equatoriale. Ceux qui ont reçu la mission de guider et de paître le peuple trouvent dans le Christ l'exemple sublime et les indications les meilleures pour accomplir un service pastoral fait d'abnégation et de générosité. Les fidèles, pour leur part, enracinés en Jésus-Christ, trouveront la force nécessaire pour être sel de la terre et lumière du monde (cf. *Mt* 5, 13) et pour donner en toute circonstance raison de l'espérance qui est en eux (cf. *1 P* 3, 15).

3. Une des plus grandes difficultés que doivent affronter vos Eglises particulières est le manque de prêtres. C'est pourquoi la pastorale des vocations reste une priorité, en impliquant les prêtres d'origine locale placés sous votre responsabilité et qui peuvent s'unir aux missionnaires qui assistent les différentes communautés. Les vocations au sacerdoce et à la vie consacrée sont un don de Dieu qu'il faut implorer de Lui avec insistance: d'où l'importance de la prière pour les vocations, suivant en cela le mandat du Seigneur (cf. *Mt* 9, 38). Il est également important de pouvoir compter sur des familles fortes et saines, au sein desquelles s'apprennent les valeurs authentiques, ainsi que sur des communautés ecclésiales où la figure du Pasteur soit considérée et valorisée à sa juste mesure. C'est dans ces milieux que les jeunes pourront écouter avec clarté la voix du Maître qui invite à le suivre (cf. *Mt* 19, 21), et les porte à un don de soi généreux au service de leurs frères.

Depuis votre dernière visite ad limina, vous vous êtes attachés avec beaucoup de zèle à renforcer le séminaire national pour la formation des nouveaux prêtres. Je vous encourage à poursuivre cette oeuvre. La création d'espaces adéquats où les candidats puissent recevoir une préparation appropriée dans les différentes sciences humaines et théologiques est d'une importance capitale. Tout comme il est important de leur enseigner un style de vie dans lequel la prière et l'approche fréquente des Sacrements conduisent les futurs ministres de l'Eglise à une intimité toujours plus grande avec Jésus-Christ, favorisée par la discipline, par la vie fraternelle en commun et par l'acquisition d'un style de vie qui caractérise le prêtre ou la personne consacrée à notre époque. L'évêque et les éducateurs ont la responsabilité incontournable de n'accepter pour l'ordination

sacerdotale que les candidats véritablement adaptés, qui se présentent en étant uniquement guidés par le désir de suivre Jésus-Christ et jamais par des ambitions ambiguës ou des intérêts matériels.

4. Une grande partie des oeuvres d'assistance et d'évangélisation que l'Eglise accomplit en Guinée-Equatoriale sont placées sous la responsabilité des religieux et des religieuses, beaucoup d'entre eux venant, par tradition, d'Espagne. C'est pourquoi, avec vous, je souhaite leur exprimer ma gratitude pour tout ce qu'ils font afin que la semence de l'Evangile, plantée depuis longtemps dans votre terre, continue d'apporter des fruits abondants.

Les religieux et les religieuses, présents dans de nombreux domaines, en fonction du charisme de leur institut, à partir de l'apostolat direct dans les paroisses et les missions, dans les oeuvres d'éducation, de santé ou d'assistance sociale et caritative, enrichissent vos Eglises locales, non seulement à travers l'efficacité de leur service, mais également et avant tout par leur témoignage personnel et communautaire de l'Evangile. C'est pourquoi, en travaillant en étroite collaboration avec les Pasteurs, ils méritent non seulement leur reconnaissance, mais aussi celle de toute la communauté, ainsi qu'également le respect de la part de la société civile, afin de pouvoir conserver et faire croître leur générosité et leur dévouement.

5. Les fidèles laïcs, en vertu de leur engagement baptismal, ont un rôle de première importance face aux défis que présente la situation actuelle et l'avenir de la Guinée-Equatoriale. Aussi, très chers frères dans l'épiscopat, n'oubliez jamais combien il est important de leur offrir une catéchèse permanente et correctement organisée, qui les aide à mûrir et à consolider constamment leur foi, à renforcer leur espérance et à rendre toujours plus opérante leur charité.

Les fidèles laïcs ont un devoir spécifique, celui de témoigner d'une vie irrépréhensible dans le monde, de rechercher la sainteté dans la famille, dans le travail et dans la vie sociale, ainsi que l'engagement à imprégner "d'esprit chrétien la mentalité et les moeurs, les lois et les structures de la communauté où chacun vit" (*Apostolicam actuositatem*, n. 13). Les Pasteurs doivent donc demander à tous les baptisés non seulement de manifester clairement leur identité chrétienne, mais également d'être des protagonistes engagés au service d'un ordre social inspiré par la justice et jamais conditionné par des antagonismes, des pressions tribales ou un manque de solidarité.

Pour qu'ils puissent adopter ce style de vie, il faut leur offrir une formation religieuse adaptée, en plus de la formation humaine, et qui les aide à affronter les formes erronées de la religiosité ou les mouvements pseudo-religieux, qui sont si nombreux de nos jours. En tant que levain au sein du peuple, ils doivent promouvoir les valeurs humaines et chrétiennes, en tenant compte de la situation politique, économique et culturelle du pays, afin d'instaurer un ordre social de plus en plus juste et équitable. Dans leur communauté, ils doivent donner l'exemple de leur honnêteté et de leur transparence et, individuellement ou réunis de manière légitime, ils doivent, dès que cela

est possible, agir également dans la vie publique, en l'illuminant grâce aux valeurs de l'Évangile et de la Doctrine sociale de l'Église.

6. L'histoire dans votre pays au siècle dernier, difficile sous certains aspects, a eu des conséquences négatives qu'il faut corriger, dans le domaine ecclésial comme dans le domaine social. Face à cette situation, l'Église, qui veut servir la cause de l'élévation de l'homme dans toutes ses dimensions, en bénéficiant dans ce but du juste espace de liberté, de compréhension et de respect, conserve sa volonté de continuer à travailler afin de semer le bien.

Dans ce sens, il est important, chers frères, qu'avec vos collaborateurs, vous soyez toujours des ministres de la réconciliation (cf. 2 Co 5, 18), afin que le peuple qui vous a été confié, surmontant les difficultés du passé, avance sur les chemins de la réconciliation de tous, sans exception. Le pardon n'est pas incompatible avec la justice et l'avenir le meilleur pour le pays est celui qui se construit dans la paix, qui est également le fruit de la justice et du pardon offert et reçu, afin de construire une vie en commun juste et digne, dans laquelle chacun trouve un climat de tolérance et de respect réciproque.

7. L'Église possède un patrimoine de doctrine sociale qui propose une position éthique visant à exalter la dignité de l'homme, qui est une créature de Dieu, dépositaire à ce titre de droits inaliénables que l'on ne peut nier ou ignorer. Ces droits doivent être considérés intégralement: le droit à la vie de l'être humain, même de l'enfant à naître, jusqu'à sa mort naturelle, le droit à la liberté religieuse et d'autres droits tels que l'alimentation, l'éducation, le droit à la liberté de déplacement, d'expression ou d'association.

Il est vrai que dans le monde, les droits de l'homme sont un projet qui n'est pas encore parfaitement mis en pratique, mais ce n'est pas pour cette raison qu'il faut renoncer à la volonté sérieuse et ferme de les rappeler et de les respecter. Quand l'Église s'occupe de la dignité de la personne et de ses droits inaliénables, elle le fait dans le but de veiller afin que personne ne voit ces droits et cette dignité violés par d'autres hommes, par les autorités de son propre pays ou celles d'un autre pays. C'est pourquoi, sans esprit de défi, mais dans l'accomplissement de votre mission, continuez votre travail patient en faveur de la justice, de la véritable liberté et de la réconciliation.

8. Chers frères, au cours de cette rencontre, j'ai réfléchi avec vous sur certains aspects de votre activité pastorale. Lors de mon discours de départ à Bata, je vous avais dit "J'emporte avec moi le souvenir de votre enthousiasme chrétien et de votre courtoisie (...). Au Père commun qui est dans les cieux, je demanderai sans cesse qu'il vous accorde la paix et la sérénité et qu'il vous aide à être toujours de bons chrétiens et de bons citoyens" (*Discours de départ*, le 18 février 1982). Je vous répète la même chose aujourd'hui, au moment où je vous donne, ainsi qu'aux prêtres, aux religieux et aux religieuses, et à tous les fidèles des trois diocèses de Guinée-Équatoriale, la Bénédiction apostolique.

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana